

●●● DES OUTILS TRANSVERSAUX AU SERVICE DES ACTIONS DU PÔLE

ESPERER 95 met en place de nombreuses actions afin de répondre à différents enjeux du champ socio-judiciaire :

- ✓ Dynamique collective de responsabilisation via les stages s'appuyant sur des équipes pluridisciplinaires diplômées et des partenaires du territoire.



- ✓ Programme long de responsabilisation en direction des auteurs de violences conjugales.
- ✓ Accompagnement global (psycho-socio-éducatif) et personnalisé sous la forme d'entretiens individuels.
- ✓ Prise en charge psychologique et activation des obligations de soins auprès de la psychologue-clinicienne du Pôle.
- ✓ Inscription sur des permanences tenues au sein de nos locaux par l'Association Addictions France.
- ✓ Soutien à la recherche d'emploi et/ou de formation auprès du Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) du Pôle et du service Insertion Formation de l'Association.
- ✓ Accès à des chantiers d'insertion.
- ✓ Soutien à l'accès au logement via le Service d'Accompagnement Vers et dans le Logement (SAVL) de l'Association.

Nos partenaires :

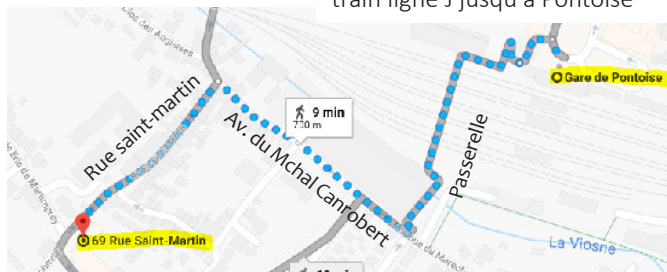
- Associations addictions France
- DUNE
- CIDFF
- France Victimes 78
- APUi Les Villageoises
- ALJEVO
- Amli
- La Case

..... OÙ

00 ESPÉRER 95
Socio-Judiciaire

Pôle Socio-Judiciaire
69, rue Saint-Martin
95300 Pontoise

> De Paris Gare du Nord,
train ligne H jusqu'à Pontoise
> De Paris Saint-Lazare,
train ligne J jusqu'à Pontoise



De la gare de Pontoise, prendre la passerelle qui mène à la station des bus et suivre le plan

..... COMMENT

📞 Téléphone

01.34.35.33.20

✉ Mail

secretariat.pole-ssj@esperer-95.org

🌐 www.esperer-95.org 📱 Éesperer 95 📺 ESPÉRER 95

..... QUI

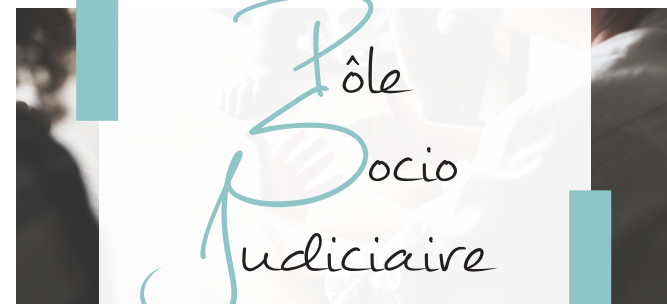
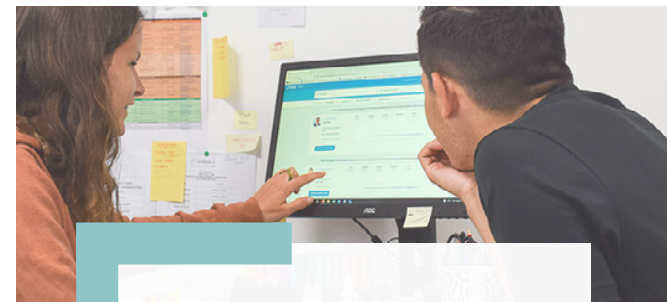
Directrice :

Élise Morienne

.. FINANCEURS - PARTENAIRES ..



00 ESPÉRER 95



00 ESPÉRER 95
Socio-Judiciaire

Citoyens & Justice

Membre actif de la Fédération

LE PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

ESPERER 95 travaille étroitement avec les services de la Justice afin de proposer des réponses socio-éducatives au travers des alternatives aux poursuites et à l'incarcération, adaptées aux problématiques pénales des publics placés sous main de Justice.



●●● LES MESURES PRÉ-SENTENTIELLES

LES ENQUÊTES DE PERSONNALITÉ

Les enquêtes ont pour but de fournir à l'autorité judiciaire, sous forme objective, des éléments d'appréciation sur la personnalité de l'intéressé, son mode de vie, sa situation matérielle, sociale et familiale. Décidée par le juge d'instruction, elles se déclinent principalement dans le cadre d'affaires criminelles et parfois correctionnelles.

LE CONTRÔLE JUDICIAIRE SOCIO-ÉDUCATIF (C.J.S.E)

Restrictive de liberté, cette mesure vise principalement à éviter la détention provisoire ou l'écouter. Elle permet également de mettre en place une action de prévention de la récidive en favorisant l'insertion sociale et professionnelle et le maintien des liens familiaux. Deux places d'hébergement à destination des auteurs des violences conjugales suite à éviction.

LA COMPOSITION PÉNALE

Cette procédure alternative aux poursuites est destinée à répondre à un délit de faible gravité par l'acceptation et l'exécution volontaire, à titre de sanction pénale, de mesures ciblées (comme une participation à l'un des stages de l'Association).

STAGES ET GROUPES DE PAROLES

ESPERER 95 met en place de nombreux stages, en partenariat avec le Tribunal Judiciaire de Pontoise :

- ✓ Stage de parentalité,
- ✓ Stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes,
- ✓ Stage de citoyenneté

●●● LES MESURES POST-SENTENTIELLES

SURSIS PROBATOIRE

Le sursis probatoire est une peine alternative à l'incarcération assortie de mesures de contrôle, d'aide et d'obligations. Elle favorise l'accompagnement de l'auteur et la protection des victimes (interdiction de rencontre, éloignement du domicile).

PLACEMENT À L'EXTÉRIEUR

ESPERER 95, conventionnée par l'administration pénitentiaire, encadre et héberge des personnes condamnées à une peine de prison n'excédant pas deux ans (un an en cas de récidive) ou aux détenus en fin de peine, leur permettant de l'exécuter en dehors de la prison.

C.H.R.S. L'HERMITAGE

Le C.H.R.S. Hermitage propose une insertion sociale par l'hébergement pour des personnes ayant commis un délit ou un crime, ayant été condamnées à une peine et ayant été sous main de justice ou l'étant encore. L'accompagnement vise donc, en complément des missions classiques de réinsertion, à remettre en perspective le sens de la peine et celui des actes commis, de prévenir la récidive et le cas échéant d'intervenir sur les conséquences d'un enfermement.

●●● DISPOSITIF POUR LES PERSONNES LIBÉRÉES SANS AMÉNAGEMENT DE PEINE (D.L.S.A.P.)

Crée en coordination avec le SPIP du Val d'Oise, le DLSAP est une réponse au besoin des sorties de détention dites en «sortie sèche». Le dispositif propose un hébergement et un accompagnement social visant l'ouverture de leurs droits et une orientation vers une structure de droits communs.



●●● CENTRE REGIONAL ILE-DE-FRANCE DE SUIVI ET DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES (C.P.C.A.)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le centre régional IDF assure une coordination des acteurs qui permet sur l'ensemble du territoire de l'Ile de France (composé de deux cours d'appel) de décliner

un dispositif agréé de prise en charge des auteurs de violences conjugales et adapté aux :

- ✓ profils et besoins des auteurs
- ✓ besoins des juridictions,
- ✓ politiques publiques des territoires (CLSPD, CISPD, CDAD, réseaux VIF),
- ✓ besoins des partenaires de proximité

Il permet d'offrir à court terme une palette de réponses complémentaires et homogènes en vue d'une prise en charge globale, renforce les choix d'orientation pour les prescripteurs, et facilite l'accompagnement de demandeurs non identifiés dans un parcours judiciaire.

Accompagnements proposés :

- ✓ Un module socle, proposant un accompagnement réflexif et de prévention de la délinquance.
- ✓ Un module complémentaire d'accompagnement favorisant l'accès aux soins.
- ✓ Un module complémentaire d'accompagnement favorisant l'insertion socio-professionnelle et l'accès aux droits.
- ✓ Un module complémentaire d'accompagnement à l'hébergement.

